Triaize



BULLETIN Municipal





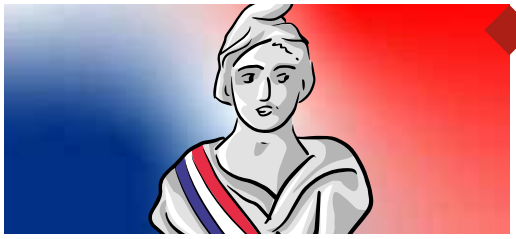






2024

INFORMATIONS



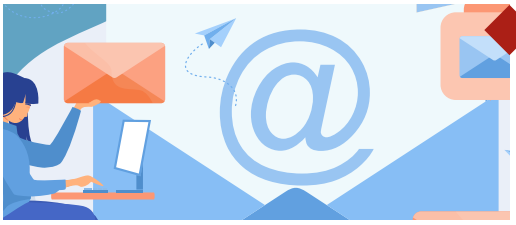
MAIRIE

Ouverture de l'accueil, **du lundi au samedi de 9h à 12h**

02 51 56 11 53

accueil@triaize.fr

mairie.triaize



AGENCE POSTALE COMMUNALE

Ouverture de l'agence, les **lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 12h**

Fermée les mercredis

02 51 30 89 14



ACCUEIL PÉRISCOLAIRE COMMUNAL

Lundi, mardi, jeudi et vendredi à partir de 7h30

Lundi, mardi, jeudi et vendredi jusqu'à 18h30

Garderie périscolaire : 06 70 83 96 43

Restaurant scolaire : 02 53 59 26 36 (répondeur consulté)



© Antoine Norau

SOMMAIRE

Infos . . . . . p. 2

Mot du maire . . . . . p. 3

Démarches administratives . . . . . p. 4

Mot des associations . . . . . p. 5

- Comité des Courses asines
- Atelier Madéco
- Amicale Bouliste
- Club Amitié Triolais
- Chorale « Les Triolets »
- Amicale Parents d'Elèves
- Association locale UNC/AFN/OPEX/Soldats de France
- Tennis Club Triolais- Michelais
- Société de chasse
- Foyer Rural
- L'U.S.M.T-Côte de Lumière
- Gym

Salle de l'Espérance... et Salle de l'Amicale . . . . . p. 12

Continuer d'entretenir notre commune . . . . . p. 14

Suivre l'actu triolaise . . . . . p. 16

Accompagner la future génération . . . . . p. 19

Etre actif . . . . . p. 22

Etre à l'écoute et solidaires . . . . . p. 23

Etre acteur de son territoire . . . . . p. 24

Se cultiver-partager . . . . . p. 26

Les bonnes adresses . . . . . p. 27

Services sociaux . . . . . p. 30

Le mot du Maire


© Antoine Noiran

Le Maire
Guy BARBOT

Chères Triolaises,
Chers Triolais

Je vous présente au nom du conseil municipal, du conseil municipal des jeunes, du personnel communal et en mon nom personnel, mes meilleurs vœux pour 2024 ; que cette année vous apporte la santé, le bonheur dans vos familles et la réussite dans vos projets.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants, je vous invite à venir vous présenter en mairie et je suis prêt à vous rencontrer pour échanger avec vous sur notre commune.

Depuis le mois de mai, les services administratifs sont perturbés en raison de l'absence du personnel pour raisons de santé, je vous prie de m'en excuser.

Nous avons terminé la réhabilitation et le réaménagement de la mairie avec l'intégration de l'agence postale à celle-ci. Une nouvelle organisation est mise en place, Sandrine continue le suivi de l'agence postale et assure maintenant l'accueil de la mairie. Les travaux de l'ancien logement de la poste et du local professionnel ont pris du retard, ils seront terminés à la fin du 1er trimestre.

Enfin nous allons pouvoir lancer fin mars prochain les travaux de la première tranche de l'église, elle sera fermée pendant plusieurs mois.

Concernant notre projet de lotissement, nous avons eu un rejet du service incendie, nous allons revoir notre copie pour le redéposer en début d'année.

Les entreprises peinent à trouver du personnel, elles répondent difficilement aux appels d'offres des communes, les matériaux augmentent, l'inflation est passée par là. Les délais sont de plus en plus longs pour lancer et réaliser nos projets.

Nos routes de marais communales coûtent chères à la collectivité, nous réalisons un peu plus d'un kilomètre de réfection par an pour un coût d'environ cent mille euros, le Conseil départemental de la Vendée que je remercie nous aide à hauteur de 30 %.

Concernant la rénovation énergétique, nous étudions avec les services du SYDEV et de la communauté de communes les différents travaux à réaliser à l'école et au cabinet médical pour améliorer le confort de ces deux bâtiments et les coûts de dépenses d'électricité.

Tous les ans, je reviens sur les incivilités qui troublent notre quotidien : des nuisances sonores créées par des chiens ainsi que leurs déjections fréquemment décriées, des vitesses excessives sur les routes et rues qui traversent notre commune, les containers poubelles qui ne sont pas rentrés après la collecte, etc…

Je veux remercier nos différentes associations pour leurs activités et l'organisation des différentes fêtes, elles contribuent à l'animation et au dynamisme de notre commune et crée du lien social auprès des Triolais.

Concernant notre personnel communal, à la rentrée de septembre Sophie GUIGNET notre cantinière a pris sa retraite bien méritée, elle est remplacée par Nathalie CHUBILLEAU-MALGUID, nous lui souhaitons la bienvenue. Roseline Guéret l'une de nos secrétaires est en arrêt pour raisons de santé, nous lui souhaitons un bon rétablissement, elle est remplacée par Anne-Lise Blanchard intérimaire.

Je remercie l'ensemble de nos agents municipaux, l'équipe enseignante, nos commerçants et artisans pour leurs dynamismes et l'intérêt qu'ils portent à notre commune et à leurs habitants.

Je vous renouvelle mes vœux pour cette nouvelle année, surtout une bonne santé et je termine mon propos en citant cette jolie formule de Jean Jaurès : « Il ne faut aucun regret pour le passé, aucun remords pour le présent et une confiance inébranlable pour l'avenir ». ◆

Démarches administratives

Carte nationale d'identité et / ou passeport

Il faut vous rendre à la **mairie de Luçon** pour faire votre carte nationale d'identité et / ou votre passeport**. Le délai pour avoir un rendez-vous est d'au moins 1 mois.**
Si le délai vous semble trop long, d'autres mairies sont habilitées comme Fontenay-le-Comte, la Roche-sur-Yon, Moutiers-les-Mauxfaits ...

Service de photocopies

La mairie n'assurera plus le service de photocopies. **L'Ami Temps propose dorénavant ce service** ouvert aux particuliers et aux associations.

Nouveaux arrivants

Vous venez d'emménager dans notre commune et nous vous souhaitons la bienvenue. Tout changement de domicile suppose quelques formalités administratives. **Pensez à vous présenter en mairie et à vous inscrire sur les listes électorales.**

Carte Grise

Les démarches se font dorénavant en ligne **https://ants.gouv.fr/** ou directement à la préfecture.

Inscription sur les listes électorales

Les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être déposées **toute l'année à la mairie**. Depuis **le 1er janvier 2020**, il est possible de s'inscrire jusqu'au **6e vendredi précédant le jour du scrutin**.
Ne manquez pas de vous inscrire sur les listes électorales à temps ! Cela relève d'une **démarche volontaire**, sauf pour les jeunes de 18 ans, dont l'inscription est assurée automatiquement par l'INSEE.

Recensement à 16 ans

Le recensement à 16 ans doit avoir lieu **dans les 3 mois qui suivent le 16e anniversaire**. Il faut alors se faire recenser auprès de la mairie de son domicile. Après ces démarches, le jeune obtient une attestation de recensement qui lui sera demandée pour l'inscription aux examens et aux concours publics tels que l'examen du baccalauréat ou du permis de conduire.

Pacte civil de solidarité, PACS

L'enregistrement des PACS se fait auprès de l'officier de l'état civil de votre Mairie.

La mairie de Triaize a délivré en

	2020	2021	2022	2023
Permis de construire	**28**	**32**	**21**	**15**
Certificat urbanisme	**64**	**98**	**71**	**72**
Déclaration préalable	**36**	**35**	**62**	**47**

Urbanisme

Nous vous rappelons que tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation de travaux. Il est important de respecter cette réglementation, faute de quoi vous seriez en infraction avec le code de l'urbanisme. En effet, l'exécution de travaux sans autorisation préalable, ou non conforme à l'autorisation délivrée, constitue un délit (article L.480-1 à L.480-4 et L.160-1 du code de l'urbanisme) et est passible de poursuites pénales (article L.480-2 du code de l'urbanisme) :

Travaux dispensés d'autorisation d'urbanisme

- les aménagements intérieurs quand ils n'engagent pas de changement de destination des locaux existants, de création d'ouverture, ni de création de niveau supplémentaire,
- les constructions dont les dimensions ne dépassent pas 1,50 m de hauteur et 5 m² au sol,
- les petits travaux d'entretien ou de réparation ordinaire,
- les petites éoliennes,
- les châssis et serres de production dont la hauteur est inférieure à 1,80 m

Travaux soumis à l'obligation de déposer une déclaration préalable

- création de 5 à 20 m² de surface de plancher (extension, véranda, garage, préau, pergola, abri de jardin, etc.),
- ravalement ou modification de façade,
- percement d'une ouverture ou agrandissement d'une ouverture existante,
- création, remplacement ou suppression de fenêtres de toit (velux),
- changement de destination de locaux existants,
- construction ou modification de clôture,
- les piscines non couvertes (de 10 à 100 m²).

A savoir : depuis 2015, la commune est dotée d'un plan de prévention des risques littoraux et classée en zones bleues et rouges. Par conséquent, tous les travaux et constructions projetés sur un terrain situé sur une de ces zones, doivent faire l'objet d'une déclaration en mairie. L'intervention d'un géomètre sera également nécéssaire pour définir la cote de la construction.

Travaux soumis à l'obligation de déposer un permis de construire

- la construction ou l'agrandissement d'une maison individuelle ou de ses annexes (de plus de 20 m²),
- le changement de destination du bâti existant ayant pour effet de modifier soit les structures porteuses, soit sa façade (habitation en commerce, garage en habitation, une habitation en plusieurs logements...),
- la construction de tout bâtiment, entrepôt, hangar à vocation commerciale, industrielle, artisanale, agricole ou de bureaux

Un doute, une question concernant l'urbanisme ? le service d'instructions des autorisations du droit des sols est à votre disposition au 02 28 14 20 20 et/ou prenez contact avec la mairie.

Le dépôt dématérialisé des autorisations d'urbanisme sur le territoire de Sud Vendée Littoral est désormais possible, rendez-vous, pour toute demande émanant de votre projet d'urbanisme sur : nttps://sudvendeelittoral.geosphere.fr/guichet-unique

Comité des Courses Asines





Petit retour sur la 157ème édition des courses asines !
Cette année toutes les conditions étaient réunies pour que cette journée se passe à merveille : une météo parfaite, des bénévoles motivés à bloc, des animations pour tous et des visiteurs venus en nombre.
Ce 13 août aura pu divertir petits et grands avec les spectacles équestres, les démonstrations d'attelages, les mini-jeux, les mythiques courses d'ânes et les balades en attelage.
Le marché artisanal a lui aussi eu du succès ainsi que le vide grenier avec les nombreux brocanteurs présents pour le plus grand plaisir des chineurs.
En soirée vous avez pu nous montrer vos talents de danseurs sur les rythmes proposés par le DJ.
Un grand merci à nos supers bénévoles.
Le prochain loto aura lieu le 24 mars 2024 et la prochaine fête de l'âne et du cheval aura lieu le 11 août 2024.
Notre assemblée générale qui a eu lieu le 8 décembre dernier, nous a permis, avec les bénévoles, de faire le bilan de la saison 2023 et de nous préparer d'ores et déjà pour l'édition 2024. A l'issue, tous les bénévoles se sont retrouvés dans une ambiance conviviale autour du verre de l'amitié et d'un petit buffet.
Tout le comité des courses vous souhaite une excellente année 2024.

Membres du comité directeur :
Présidente : Bérénice GOUSSEAU
Vice-Président : Stéphane GUIGNET
Trésorier : Sébastien GIRAUDET
Trésorier adjoint : Patrick PIZON
Secrétaire : Didier JOUSSEAUME
Secrétaire adjoint : Gilles TAUPIER









L'atelier « Madéco »

Petite association de par son nombre d'adhérentes mais grande à travers : sa bonne humeur, ses créations, ses partages d'idées et de savoir-faire.
Cette année écoulée, nous avons participé à deux manifestations triolaises en proposant nos créations :
- Le petit marché de Noël organisé par l'APE
- La fête de la bouse organisée par le Foyer Rural
Nous tenons à remercier sincèrement notre municipalité pour les aides qu'elle nous apporte en nous mettant à disposition chaque mercredi après-midi les locaux du club house ainsi que sa participation financière (subvention).
Nous avons également une pensée pour Fany qui nous a quitté cette année, mais qui est toujours avec nous d'une autre façon.

Notre équipe vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2024.





Membres du comité directeur :
Présidente : Luce BROSSEAU
Trésorier : Annie-Claude PARENT
Secrétaire : Janny BIGAUD
Membres du bureau : Marlène CHARRIER, Sophie GUIGNET, Nadine ARDOUIN, Catherine MORICHEAU, Claudine BOUTET.

Amicale Bouliste

Notre assemblée générale s'est tenue le dimanche 5 février 2023 en présence de Monsieur Joël Piaud en tant qu'adjoint. Le club compte une quarantaine d'adhérents. Après la réunion nous avons partagé un repas.



Manifestations 2023
Nous avons organisé :
• un concours de pêche le samedi 20 mai, avec une cinquantaine de pêcheurs au camping municipal,
• un concours de boules le jeudi 20 juillet avec le club de la faute en journée suivi d'un repas,
• dimanche 20 août à la salle des fêtes un jambon à la broche,
• un concours de pétanque le samedi 26 août au camping,
• un repas le samedi 18 novembre au restaurant de Champagné-les-Marais.
Des travaux de rénovation de la toiture sont prévus en octobre.
Venez nous rejoindre le samedi, dimanche et jours fériés de 14h30 à 18h pour jouer aux boules et à la pétanque.

Tous les membres et adhérents vous souhaitent une bonne année 2024.

Membres du comité directeur :
Président : Jean Pierre NIVAULT
Vice-Président : Dominique PACAUD
Trésorier : Michel PACAUD
Trésorier Adjoint : Roland GOUIN
Secrétaire : Marie-Madeleine NIVAULT
Membres du bureau : Laurent PACAUD, Jean TAUPIER, Marc LIBERSART, Christian ABRAHAM, Jean michel BARDOU.
Contact : Président Jean-Pierre NIVAULT
06 83 72 24 33 - nivaultmado@gmail.com

Club Amitié Triolais







Le club cette année a été très actif, nous avons de nouveaux adhérents et nous les en remercions.
Le club est ouvert à tous retraités et pré-retraités n'hésitez pas à nous rejoindre.
Nous avons le plaisir de nous retrouver tous les mercredis autour de jeux de cartes et d'un goûter convivial.
Nous avons organisé le premier mercredi de chaque mois un concours de belote en interne.
Notre Assemblée Générale s'est tenue le 15 février 2023, nous sommes désormais 118 membres dont 40 membres pour la chorale.
Le 25 mars nous avons organisé notre repas annuel qui a connu un beau succès, nous étions 106 personnes.
Nous avons fait en septembre avec le partenariat de l'UNC la sortie annuelle repas et spectacle.
Le 22 octobre nous avons fait notre loto nous étions 112 adhérents ou non adhérents, de nombreux lots ont été gagnés dont le 1er lot « un voyage d'une semaine au bord de la mer.»

Membres du comité directeur :
Présidente : Claude BIGAUD
Vice-président : Jean-Luc LIOTTIN
Trésorier : Pierre BARBIER
Secrétaire : Annie MUNTZ
Secrétaire adjointe : Colette BOUTOLLEAU

Chorale « Les Triolets »

2023 fût une année de rude labeur pour les 43 choristes qui forment le groupe et nous avons la chance d'avoir un musicien Alain CHARPENTIER. Des femmes ont rejoint les pupitres soprani et alti, des hommes ont rejoint les pupitres basses et ténors ; il nous en manque encore, messieurs lancez-vous !
• Le 21 avril de 9heures à 18heures, les choristes se sont offert un stage d'une journée complète de formation avec un professionnel : plus de voix à 18 heures 30…
• Le chef de chœur a participé à deux stages (formation – recyclage) avec 8 autres chefs de chœur vendéens à la Roche sur Yon.

Nos prestations 2023 :

• Le 5 avril : Printemps des chorales85 au BOUPÈRE avec 8 autres chorales, les Triolets ont été très appréciés.
• Le 07 mai : concert RETINA organisé par notre groupe avec la participation de la Chorale La CHANTERELLE d'ANGLES en l'église St-Jean-de-Triaize : une église comble avec un final magnifique à deux chorales (76 choristes) sous la direction de Michèle Munoz et Jean-Luc Liottin.
• Le 29 juin : concert au CHD (ABAPAH) de la Roche Sur Yon qui a été très apprécié par les cadres et résidents.



La chorale participe depuis plusieurs années aux cérémonies patriotiques de la commune (souvent en effectif réduit).

A venir :

Rendez-vous à ANGLES pour le concert RETINA 2024 et au Printemps des chorales85 (dates et lieux non arrêtés à ce jour)

Nous accueillons toute personne désirant se joindre à nous, vous pouvez venir écouter une répétition le mercredi de 18h30 à 20h : salle des associations

Notre site internet :
http://lestriolets.e-monsite.com
Notre chaîne YouTube :
Chœur LES TRIOLETS YouTube

Contacts :
Christiane TAUPIER : 06 75 15 44 67

Mot des associations

Amicale Parents d'Elèves

Cette année encore , les nombreuses actions mises en place par l'association ont permises aux enfants de pouvoir profiter de nombreuses activités pédagogiques tout au long de l'année.
La fête des prix, le marché de Noël ainsi que le vide grenier font partie de nos incontournables.
Nous tenons à vous remercier tout particulièrement d'avoir contribué de près ou de loin à embellir et améliorer la vie de nos enfants.
Les projets seront encore nombreux cette année avec la vente de saucissons en janvier, une livraison d'un petit déjeuner pour le mois d'avril, la fête des prix le 22 juin, le Marché de Noël et bien d'autres encore.
Nous remercions également tous les bénévoles pour leur aide précieuse et indispensable à la vie associative.

Tous les membres du bureau de L'APE de l'école « les 3 îles » vous souhaitent leurs meilleurs vœux et une très belles année 2024.

Vous pouvez nous suivre sur notre page Facebook :
Association des Parents d'élèves de l'école de Triaize.
Pour toute question : ape.triaize@gmail.com et/ou la boîte aux lettres APE proche de l'école à côté de la maternelle.



Membres du comité directeur :
Présidente : Line BLANCHARD
Vice-Présidente : Marlène CHARRIER
Trésorière : Béatrice PIZON
Trésorière adjointe : Stéphanie DURAND
Secrétaire : Claudine BOUTET
Secrétaire adjointe : Betty BARREAU
Membres du bureau : Sonia LOUINEAU , Cindy POISLANE , Mathilde ORGERIT, Marine BARREAU, Emmanuelle GIRAUDET, Justine THIBOYEAU, Laurence ORGERIT, Maryvonne PEROUX, Isabelle LAUCOIN, Nathalie GREAU, CHISSON MICHEL, Francis CHARRIER,Sophie et Stéphane GUIGNET

Association locale UNC/AFN/OPEX/ Soldats de France

Composée de 67 adhérents l'Association se porte bien. Notre Assemblée Générale s'est tenue le dimanche 22 janvier en présence de représentants de la municipalité, des présidents UNC départemental et de l'AMMAC, suivie de son traditionnel repas au restaurant « La Petite Gare » à Triaize.
Au cours de ce rassemblement le Président a décoré Jean-Luc BIRET porte-drapeau soldat de France de la médaille de bronze du Mérite UNC et a remis le diplôme d'ancien combattant Algérie/Tunisie/Maroc 1954-1964 à :
Jean BROIS – Robert CHIRON – Michel LIEVIN – Camille PANEL -Luc PLANCHET- Maurice VARENNE (les diplômes non remis ont été adressés aux titulaires par voie postale), il a remis également l'insigne de Veuve à Christiane TAUPIER.
Christiane TAUPIER a été élue majoritairement pour rejoindre le Conseil d'Administration. Elle assurera la fonction de Trésorière en remplacement de James TRIBOU qui quitte ce poste après 17 années de loyaux services pour des raisons de santé.
Faustine GIRAUDET candidate à la fonction de porte-drapeau devoir de mémoire a été présentée à l'assemblée. Michel LEBOEUF Président de l'UNC départemental a prononcé un vibrant discours sur la place des jeunes au sein de l'UNC.
Notre LOTO de février et nos grillades d'août ont connu leur succès habituel. La sortie annuelle conjointement avec le Club Amitié Triolais (un spectacle équestre) a enchanté les participants.



DATES A RETENIR :
• **14 janvier 2024** assemblée générale • **28 janvier 2024** Loto
• **06 avril 2024** grande cérémonie de Remise du Drapeau « Devoir de Mémoire » à la commune. (des informations complémentaires seront transmises ultérieurement).

MESSAGE aux Jeunes Triolais :
Vous avez effectué votre Journée du citoyen ou votrejournée d'appel de préparation à la défense et/ou vous partagez les valeurs de l'UNC, et vous pensez qu'il est important de faire perdurer ledevoir de mémoire, alors rejoignez-nous !

HEUREUSE ANNÉE 2024

Membres du comité directeur :
Président : Jean-Luc LIOTTIN
Vice-président : Jean-Claude BIGAUD
Trésorière : Christiane TAUPIER
Secrétaire : Gilles TAUPIER
Membres du bureau : Jean-Luc BIRET, Gilles BRETON, Francis CHARRIER, Michel GABORIEAU, Marc LIBERSART, Michel RUEDA, Alexandre BLANCHET

Tennis Club Triolais- Michelais

Si le bilan de l'année dernière était au-delà de nos espérances, cette année s'inscrit dans la continuité. Nos idées prennent forme et vous nous aidez amplement à les réaliser. Vous, Triolais et Triolaises, répondez régulièrement présents à nos manifestations et nous vous en remercions. Le soutien financier de notre commune et l'appui structurel de la mairie de Triaize , nous permettent aujourd'hui de penser à notre développement. Sur le plan sportif, de nouveaux licenciés sont arrivés et sont présents pour assurer la relève. Soucieux de conserver cette dynamique conviviale et conscients de l'importance de votre participation à nos animations...

Nous vous donnons rendez-vous en 2024 avec encore plus de nouveautés !

A noter sur le plan individuel la belle progression de classement de certains de nos joueurs et joueuses qui pour certains représente le TCTM dans les différents tournois individuels du département. Merci à eux de porter les couleurs du club à titre personnel.

Nous tenons à remercier la commune de Triaize pour son soutien financier, ce qui nous permet d'avoir 2 courts de très bonne qualité. Nous remercions également la mairie de Saint Michel en l'Herm pour le prêt du gymnase et la mairie de Champagné les Marais pour la location de la salle de sport sans quoi nous ne pourrions pas nous entraîner et engager d'équipes en hiver.

Grâce à la qualité de nos 2 courts extérieurs, nous avons pu organiser notre 4ème tournoi du 23 juillet au 06 août 23 qui a été un franc succès (reconduit du 21 juillet au 04 août 2024). Les clubs voisins ont fait vivre notre tournoi, ainsi que les vacanciers toujours très contents de trouver un tournoi à proximité de leur lieu de villégiature. Un très grand merci aux inscrits, sponsors, bénévoles et juge arbitre, ainsi que les supporters qui ont été présents sur toute la durée du tournoi.

Un dîner dansant, un concours de belote, un concours de palets ainsi que plusieurs manifestations seront organisés (dates 2024 encore à déterminer).

Les membres du TCTM vous souhaitent une bonne et heureuse année 2024.

Sportivement









Membres du comité Directeur :
Président : Cédric AUVINET
Vice-président : Fanny MARTINEAU
Secrétaire : Virginie AUVINET
Secrétaire adjoint : Brice ARRENOUX
Trésorier : Céline BILLAUD
Trésorier adjoint : Alan BARRÉ
Membres du bureau : Mathieu BEAUPREZ, Rémy ARNAUD, Marie-Luce AUVINET

Vous pouvez suivre l'actualité du club sur Facebook :
www.facebook.com/tennisclubtriolaismichelais
Ou nous contacter par mail :
tennisclubtriolais@gmail.com
Instagram : tennisclubtriolaismichelais

Société de chasse

Difficile de faire un état des lieux de la chasse sur le territoire de Triaize étant donné la conjoncture climatique. Le gibier sédentaire se maintient, il y a quelques inquiétudes sur la population du lièvre qui subit la montée des eaux sur son territoire. Notons néanmoins la bonne tenue du chevreuil.

Concernant le gibier d'eau, c'est la continuité du déclin depuis plusieurs années maintenant.

Félicitations aux chasseurs bénévoles pour leur implication dans la plantation d'arbres sur la charrière du Vignaud avec la participation de la fédération de chasse de Vendée.

Le bureau vous souhaite à vous tous une excellente année 2024



Mot des associations

Foyer Rural

Souvenons-nous d'un bel évènement, pour cette année 2023. Après avoir organisé une édition spéciale en 2022, c'est avec le même dynamisme que nous avons commencé les préparatifs pour la 13ème Édition du festi'bouz et de la 38ème fête de la bouse.

La Commune de Triaize est mise en avant dès le vendredi soir à La Petite Gare par une soirée concert.

Le samedi 29 juillet, c'est un repas festif qui est à l'honneur bercé par les différents groupes lors du Festi'bouz :

Les idiots avec pour chanteur un enfant du pays, originaire de Lairoux, **FreakyFamily** costumés et maquillés comme jamais ont joué avec le public et enfin **Lemon Furia** qui a terminé la soirée avec une ambiance de feu.

La traditionnelle Fête de la Bouse a ouvert ses portes le dimanche matin. Une centaine de brocanteurs installait leur stand, mais aussi les artisans venus présenter leurs œuvres et enfin les producteurs locaux qui eux proposaient leurs produits à la vente.

En se promenant les visiteurs ont pu découvrir les différents métiers de l'époque dans le marais (battage des fèves, fabrication des bouses, mini ferme, tonte de moutons, démonstration de vieux engins agricoles, fabrication de beurre, danse traditionnelle avec les Zamirolés). Ce dimanche fût rythmé par la banda FMR.

Les repas traditionnels ont connu un franc succès cette année encore ne laissant que très peu de répit aux bénévoles dans les cuisines.

Enfin et comme chaque année cette belle fête s'est terminée autour du bal populaire et d'un magnifique feu d'artifice tiré par nos artificiers.

Mathieu Guilloton, au nom du conseil d'administration tient à remercier chaleureusement celles et ceux qui ont œuvrés pour que ce week-end soit une franche réussite.

Nous vous souhaitons nos meilleurs voeux pour cette année 2024 etnous vous donnons rendez-vous le dernier week-end de juillet.









Membres du comité directeur :
Président : Mathieu GUILLOTON
Vice-Présidents : Clément LANDAIS et Kévin BÉGAUD
Trésorier : Emmanuel CONTU
Trésorière adjointe : Martine LANDAIS
Secrétaire : Anne DOUILLARD
Secrétaire adjointe : Sabrina BAUDRY

L'U.S.M.T-Côte de Lumière *(Union Sportive Michelaise,Triolaise, Côte de Lumière)*

Nous avons vécu une saison exceptionnelle pour notre équipe première qui a terminé en tête de son groupe et une montée en division 1. Les joueurs ont démontré une force collective, de la qualité dans le cœur du jeu et de la performance en attaque, il faut savoir que nos jeunes joueurs seniors sont issus de la formation du club car la plupart d'entre eux ont démarré en catégories U6-U7. Nous avons assuré le maintien de nos deux équipes seniors des réserves dans leurs championnats différents. Les chiffres de nos jeunes licenciés sont en constante augmentation ce qui démontre que nous sommes sur la bonne voie et que le football n'a pas perdu de son attractivité sans oublier notre équipe féminine (U12-U13) toujours aussi assidue à l'entraînement comme en match. Il faut féliciter le travail fait au quotidien par nos éducateurs ou plusieurs actions ont été menées dans le cadre du programme éducatif fédéral (PEF).

En juin 2023, nous avons organisé notre tournoi national du Pays Né de la Mer dans les catégories U11,U13 et U15 pour accueillir 58 équipes venant de 12 départements du grand Ouest, les matchs se sont déroulés sur les terrains d'Angles, La tranche sur Mer, Saint Michel en l'Herm et Triaize. Cette 22ème édition a été une belle réussite avec des rencontres de très bon niveau dans un excellent état d'esprit.



Nous remercions la municipalité pour la mise à disposition des installations et l'entretien de la pelouse tout au long de la saison.

Membres du comité directeur :
Président : Eric KRAVTCHENKO
Vice-présidents : Baptiste GUIET, Nanar JOLY
Relation Mairies : Joël BORY
Président délégué : Charles RABAUD
Trésorier : Daniel FAIVRE
Secrétaire : Jean Pierre RICHARDEAU
Responsable Partenariat : Nicolas PENOCHET
Responsable : Financier / Groupement : Jean Charles ROUSSEAU







Gym *(section du foyer rural)*

Les cours de gym ont repris en septembre. Ils ont désormais lieu les vendredis de 9h15 à 10h15 à la salle des associations. Nous sommes heureuses d'accueillir de nouvelles têtes et de partager ensemble ces moments de remise en forme avec une gymnastique modérée. Nous remercions la commune pour la mise à disposition de la salle ainsi que Mathieu pour son dévouement.



« Salle de l'Espérance »



Façades et intérieurs non entretenus depuis plusieurs années, ces deux bâtiments ont besoin d'une nouvelle vie. Et cela va bientôt être le cas puisqu'un particulier s'en est porté acquéreur afin d'y faire une habitation. C'est donc l'occasion de revenir sur l'histoire de ces deux salles emblématiques du cœur du bourg et des associations qui les ont fait vivre.

Servant déjà de salle du patronage pour les garçons, et de siège social à l'association « l'Espérance Triolaise » depuis 1935, la salle St Jean a été transformée dans sa configuration actuelle en 1937.
L'objectif de **l'Espérance Triolaise** est alors de créer **une école** afin de proposer un enseignement chrétien aux enfants de Triaize tout en poursuivant les activités du patronage. Grâce à la scène restaurée, la salle devient également le lieu de répétition et de représentation pour la **troupe théâtrale, les musiciens de la Clique et le groupe de gymnastes** de l'Espérance Triolaise. Ces trois activités ont pour but d'animer **les temps forts de la vie de l'association** tout en générant des revenus nécessaires au fonctionnement de l'école.
25 élèves font leur rentrée dans les deux classes de ces nouveaux locaux en septembre 1937. La deuxième classe ferme en 1943 pour rouvrir en 1956 puis fermer définitivement en 1968. A partir de 1965 on commence à mélanger les garçons de l'école St Jean et les filles de l'école St Joseph, ouverte en 1942, puis les deux écoles fusionnent en 1980. La dernière classe à la salle St Jean ferme en 2000.

La Clique et la gymnastique participent régulièrement aux **fêtes triolaises**, ainsi qu'à des **manifestations et concours** dans les villages alentours. La Clique arrête ses activités au début des années 60, puis la gymnastique quelques années après. Il est à noter que les instruments de musique de l'époque sont conservés à la mairie.
Activité emblématique, le théâtre à la salle St Jean aura amusé de nombreuses générations. La dernière **troupe de parents d'élèves** relance cette tradition en 1982 après 17 ans d'arrêt, et se produit tous les ans jusqu'en 1998. La salle est ensuite proposée à la location jusqu'en 2012 puis fermée pour raisons de sécurité.









« Salle de l'Amicale»





En 1955, **la société théâtrale des amis de l'école laïque** fondée en 1930 et la **Fanfare Triolaise** fondée en 1933, acquièrent un terrain avec une habitation, grâce à des dons privés, dans le but de construire une salle où ils pourront répéter et se produire.
Devenue **« l'Amicale Laïque »**, l'association organise de nombreuses activités afin de soutenir financièrement l'école laïque. Jusque dans les années 70 sont organisés dans la salle, **des bals, des séances théâtrales** ou des projections cinématographiques. Plus récemment, et jusqu'à sa fermeture en 2015 pour raisons de sécurité, la salle accueille des concerts, des lotos ou encore des concours de belote.

Pour poursuivre son but de favoriser **le développement de l'activité culturelle**, l'Amicale Laïque crée dès 1955 **une section théâtre et une section solfège**. On peut également citer la création du **club des Jeunes** en 1977 ou le groupe **Les Botarouzous** en 1972, groupe folklorique qui tire son nom de l'outil en bois servant à tirer l'eau des fossés du marais. Le groupe se produit lors **des fêtes du Muguet organisées à Triaize** au mois de mai. Les répétitions ont lieu dans la salle des fêtes puis dans les locaux du futur foyer rural.
La fanfare de l'Amicale anime les fêtes triolaises pendant de nombreuses années avant d'évoluer vers une structure d'orchestre d'harmonie avec la venue des instruments de la famille des bois et des percussions. L'orchestre continue à répéter dans la salle des fêtes jusqu'en 1992, puis rejoint La Tranche sur Mer où est créée l'Union intermusicale avec les orchestres de Triaize, La Tranche sur Mer et Grues.



Voilà donc résumée l'histoire riche et pas si lointaine de ces deux salles aux objectifs quasi-similaires et aux destins communs. **Véritables témoins de l'évolution de nos sociétés rurales, elles ont été construites et entretenues par des hommes et des femmes parfois rivaux, mais tous animés d'un esprit de partage, de solidarité et d'un attachement à leur commune et leur école.**

Nul doute que le prochain acte qui s'y jouera sera tout aussi profitable.
Rideaux !





Continuer d'entretenir notre commune

Les travaux de voirie et d'aménagement sont perpétuels au sein de la commune



Travaux de voirie :

• **Réfection** de diverses rues en point à temps automatique pour un montant de 5 500 euros HT dans la rue de la Métairie, rue des Motteries, la Sablière, la Cabane verte....

• **Réfection** de portion de routes (route des Prises, route de Beauvoir et de la duanderie) pour un montant de 84 443.65 euros HT.

• **Application d'une résine** dans le virage de la D746 direction Saint Michel en l'Herm pour un montant de 462 euros HT.

L'association la Vallée du Lay est également intervenue cette fin d'année pour le curage du Chenal Vieux, en aval de la porte du Bourdeau afin de faciliter l'évacuation d'eau.

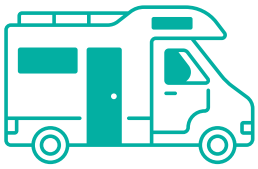




Sécurité :
Réfection de passage piétons pour la sécurité de tous : Grande rue et route de Beauvoir

Bâtiments :
Des travaux d'entretien et de rénovation (peinture, menuiserie...) sont régulièrement réalisés en régie par nos agents, ils permettent de **maintenir les locatifs communaux en bon état**.

Camping :
La fréquentation accrue du camping municipal implique une forte participation des agents au suivi des bonnes conditions d'accueil des vacanciers notamment en entretien des espaces verts, en terme d'accessibilité, de services et d'aménagements adaptés.



Achat :
La commune a fait l'acquisition d'une remorque 6 tonnes d'un montant de 9 400 euros HT.



A l'étude : Consolidation du mur de la cour de la salle des associations donnant sur le parking, création d'un ossuaire, réalisation de trottoirs rue des Terriers.

Merci aux agents communaux

Fin de l'aménagement d'une liaison douce
L'effacement de réseau et la mise en place **d'une voie douce sur la RD25** (aménagement sécurisé d'une voie de circulation pour cyclistes et piétons) de la sortie du bourg jusqu'au chemin du guichet sur la route de Champagné les marais se sont terminés en septembre.

• **Coût des travaux :** 59 041.67 € euros HT

• **Subvention au titre des aménagements latéraux le long des routes départementales du Département :** 25 547.50 euros.

• **Amendes de police :** 3 287.88 euros.



Point de situation sur le lotissement communal “Les Salines”



Tous les triolais ont pu constater que le futur lotissement « Les Salines », annoncé pour fin 2023 n’est pas encore sorti de terre. Pourtant tout a été fait en temps et en heure. La demande de permis d’aménager a été déposée conformément aux prévisions.
Mais que s’est il passé ?
Le projet a été présenté aux différents services de l’État et du département et a malheureusement reçu un avis défavorable du Service Départemental d’Incendie et de Secours (SDIS). Une réunion regroupant toutes les parties prenantes du projet (municipalité, maître d’oeuvre , la SAUR et un représentant du SDIS) a été organisée fin novembre pour recueillir les obligations imposées par la réglementation en matière de protection incendie et les intégrer au projet.

Ainsi le représentant du SDIS a pu évoquer les besoins en matière de réserve en eau mais également pour ce qui concerne les accès et les espaces de manoeuvrabilité nécessaires aux véhicules d’intervention.
Le maître d’oeuvre doit prendre en considération ces obligations tout en conservant les objectifs initiaux en termes d’impact sur l’environnement, de biodiversité, d’aménagement paysager et de convivialité de l’espace. L’équation n’est pas simple à résoudre.
Le projet, revu et corrigé à l’aune de ces nouveaux éléments, doit être présenté à la municipalité dans les premières semaines de l’année 2024. Gageons qu’il pourra être validé par les différents services pour voir le jour au cours du premier semestre.

TRAVAUX D’AMÉNAGEMENT DU CIMETIÈRE

La seconde tranche de travaux du cimetière se termine fin janvier (si les conditions climatiques sont favorables). Tout le pourtour sera désormais en enrobé pour une meilleure accessibilité à destination des personnes à mobilité réduite et un entretien facilité. Les travaux sont réalisés par la société EIFFAGE Route SO-VENDÉE pour un montant de 9 697.50 euros HT.



DÉPLACEMENT DE L’AGENCE POSTALE

Désormais les travaux d’intégration du bureau de poste dans les locaux de la mairie sont terminés.
Sandrine Dardot vous y accueille aux horaires habituels : chaque jour de 9h à 12h (sauf le mercredi) Tel : 02.51.56.11.53

Les travaux de réhabilitation de l’ancienne poste en locaux professionnels et ceux de l’ancien logement du postier en logement locatif sont toujours en cours avec un achèvement des travaux prévu à la fin du premier trimestre 2024.



Suivre l'actu triolaise

DÉPART A LA RETRAITE

C'est après 35 ans de services à l'école de Triaize que Sophie Guignet, **notre fidèle cantinière** a pris sa retraite. 35 années de rencontres où Sophie a pu voir grandir des enfants qui sont eux-mêmes parents d'enfants fréquentant l'école maintenant !
Outre la conception des plats mijotés, Sophie a su animer la vie de la cantine et participait volontiers aux projets d'amélioration continue.
Nous savons à quel point ces moments partagés avec les enfants sont précieux et mémorables alors merci Sophie pour ton engagement.
Nous te souhaitons une bonne retraite !



VOTRE ACCUEIL EN MAIRIE

Le poste de Roselyne GUERET est occupé, en mission interim, par Anne-Lise BLANCHARD depuis le 19 juin 2023.
Elle sera en mesure de vous renseigner pour tous types de demandes administratives, d'état civil, d'urbanisme mais aussi vos demandes relatives à la communication (entreprises, artisans, associations...).



1 mois de jeu concours en ligne pour la promotion du site.
Bravo à Séverine Landais, gagnante, par tirage au sort, d'un colis offert par la mairie et confectionné par la boulangerie MOREAU à Grues.



NOUVEAU : LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE



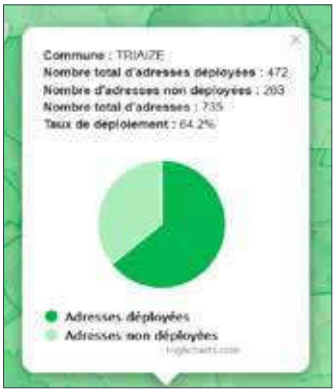
Un petit nouveau dans la communication publique à Triaize : **le site internet** mis en ligne depuis mi-novembre en version PC et téléphone mobile. Il s'ajoute aux différents supports de communication actifs vous permettant de suivre régulièrement **l'actualité triolaise** (bulletin, petit triolais, panneau d'affichage lumineux, facebook, presse locale).
En effet, notre ancien site était hébergé par la communauté de communes Sud Vendée Littoral. Nous avons dorénavant notre propre site identitaire conçu pour faciliter vos différentes démarches et vous tenir informés de l'action municipale et des actualités. Il a également pour vocation de mettre en valeur nos atouts sur les plans touristique et économique.

Quelques exemples d'informations contenues sur le site :
- Comptes rendus de conseil municipal
- Documents nécessaires à vos déclarations d'urbanisme
- Arrêtés municipaux
- Agenda, actualités, vie locale
- Liste des entreprises et associations triolaises et coordonnées.
- Contacts scolaires et périscolaires
- Attraits touristiques

Mais aussi d'autres rubriques à découvrir lors de votre prochaine navigation, témoignage d'un pas vers la dématérialisation et la communication en ligne.

A vocation évolutif et dynamique, nous serons ravis de recueillir vos avis, remarques et suggestions. Vous pourrez le faire directement dans le formulaire de contact en ligne sur le site.
Soyez curieux et aller visiter notre site !

POINT DE SITUATION SUR LA FIBRE OPTIQUE



Répartition géographique :
De manière très générale, à la mi-janvier, la fibre est déployée au Nord de Triaize, en cours d'éligibilité à l'Ouest et en cours de travaux pour l'Est de la commune. Le reste du déploiement sera très actif durant le premier trimestre 2024.

La carte interactive détaillée, habitations par habitations, est visible sur : https://www.vendeenumerique.fr/la-fibre/la-carte-interactive/

ÉVOLUTION DE LA FACTURATION DU SERVICE DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

L'EAU POTABLE

En Vendée, la production et la distribution de l'eau potable est la compétence de Vendée Eau, service public, qui délègue une partie du processus à des entreprises privées. Par exemple, pour notre secteur, c'est la SAUR qui gère la distribution chez les particuliers. Et c'est la SAUR qui jusqu'ici gérait la relation client, l'envoi des factures et leur recouvrement. A partir du 1er janvier 2024, c'est Vendée Eau qui se réapproprie la gestion des abonnés, incluant la pose des compteurs, leur relève et la facturation. Afin d'assurer un service clientèle, des bureaux sont ouverts au public à Luçon.

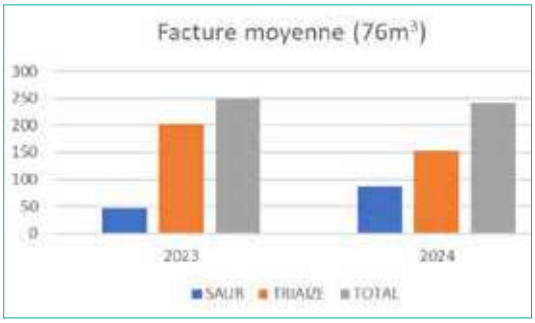
Par ailleurs, afin de financer les investissements devant permettre aux Vendéens de continuer à avoir de l'eau potable toute l'année, les élus de Vendée Eau ont décidé de hausser les tarifs de l'eau de 8,5% (1,17€/m³) à partir du 1er janvier 2024. Le prix de l'abonnement reste le même (85€/an).

L'ASSAINISSEMENT

C'est également sur leur facture d'eau potable que les usagers raccordés au tout-à-l'égout payent la redevance assainissement. Cette redevance est séparée en deux : une partie revient à la commune qui a investi dans le réseau et une partie revient au concessionnaire privé qui exploite la station d'épuration. Le contrat de délégation de service public liant la commune de Triaize et la SAUR à cet effet arrive à son terme fin 2023. Nous avons fait le choix de participer à un appel d'offre collectif avec plusieurs communes du Sud-Vendée pour renouveler ce contrat. C'est la SAUR qui a été choisie pour les 5 prochaines années. Du fait de la hausse des coûts d'exploitation et de la plus grande exigence vis-à-vis de critères sociaux et environnementaux, la redevance assainissement revenant au concessionnaire va subir une hausse de 140 % pour l'abonnement (30,72€/an) et de 68 % pour la consommation (0.7557€/m³) à partir du 1er janvier 2024.

Au vu de cette hausse dans un contexte d'inflation et au vu de la bonne tenue du budget communal annexe « assainissement collectif » due notamment à la fin du remboursement de certains prêts, le conseil municipal de Triaize a fait le choix de compenser intégralement cette hausse en diminuant la part communale de la redevance. L'abonnement 2024 a été fixé à 40,13€ (-30 %) et la consommation à 1.487€/m³ (-22 %).

Par ailleurs, vous ne verrez plus apparaitre sur vos factures la distinction entre la part communale et la part de la SAUR. Il ne sera indiqué qu'un montant total, comme indiqué dans les deux graphiques.





MUTUELLE SANTÉ COMMUNALE

N'hésitez pas à faire étudier votre dossier personnel auprès des 2 mutuelles conventionnées avec la commune. En effet, les premiers adhérents soulignent un excellent rapport qualité/prix négocié.

Rappel des contacts :
• **Mutuelle MBA :** Permanence en mairie sur RDV
Contact : **Mme Gouin** 06.73.50.07.17
ou helene.gouin@mbamutuelle.com
• **Mutuelle Mutualia :** RDV à domicile ou en mairie
Contact : **Mme Cabrera** 06.82.37.27.35
ou cabrera.caroline@mutualia.fr

Etat civil

* Le Règlement général sur la protection des données : le RGPD ne nous permet plus de communiquer les noms des administrés sans leur autorisation.





Naissances

Nous félicitons les parents de :
Tiya JARNY le 03/01/2023
Edgar DANQUIGNY le 20/01/2023
Tylio BIGNONEAU le 18/02/2023
Lisendro OLIVEIRA E SILVA RAFIN le 07/03/2023
Gabin POTIER le 12/03/2023
Lola PACAUD le 12/04/2023
Lia TOULLIOU le 24/05/2023
Gabriel BOUARD le 16/08/2023
Andréas LA MARTA BLASCO le 30/08/2023
Noralya MORIN PILON le 27/09/2023
Tiago THORON le 17/11/2023

PACS et mariages



7 couples se sont pacsés
et 2 mariages ont été célébrés.
Nous les félicitons !
Mariages :
Kévin BEGAUD et **Jessie DUCEPT** le 05/08/2023
Lionel PATIN et **Isabelle LEFEBVRE** le 09/09/2023

Décès



Nous adressons nos sincères condoléances à la famille et aux proches de :
Claude BRUN le 02/01/2023
Michel PEROUX le 09/02/2023
Yannick JOUIN née BIGAUD le 12/02/2023
Georges CLEMENCEAU le 23/02/2023
Joseph RANNOU le 24/02/2023
Guy TETARD le 10/04/2023
Marie RIVÉ née LEMAIRE le 17/05/2023
Françoise MENUELLE le 23/06/2023
Max PINON le 09/07/2023
Francis BUNEAUX le 12/07/2023
Jean-Louis LAFOREST le 15/08/2023
Patrice AVENEL le 02/10/2023
Joël MACAUD le 14/11/2023
Marie-Gladys GUITTOT le 17/12/2022

Hors commune

Michel LAUCOUIN le 06/01/2023
Denise PERREAU le 19/02/2023
Denise AUGER née DALEAU le 12/07/2023
Thérèse JOUSSEAUME née BROIS le 23/08/2023
Jeannine ORGERIT née CANTETEAU le 18/08/2023
Nicole MIGNET née JOUIN le 17/10/2023
Joseph BEGUET le 21/11/2023

Tarifs municipaux

>> Concessions cimetière

Rappel : le cimetière est passé de terrain commun à concessions payantes depuis juillet 2019, toute nouvelle inhumation doit faire l'objet d'une demande de concession trentenaire ou cinquantenaire, même si la concession concerne une tombe de famille. Pour les tombes non concernées par une inhumation, un délai de 8 ans pour régularisation a été accordé à compter de juillet 2019. Au-delà de ce délai, les tombes sont susceptibles de faire l'objet d'une reprise par la commune.

Très important : Avant toute demande d'inhumation il est important de se rapprocher de la mairie.

>> Tarifs des concessions - 1ère demande et renouvellement

Concession funéraire 2 m² ..... **120€**
trentenaire (30 ans)
Concession funéraire 2 m² ..... **200€**
cinquantenaire (50 ans)
Concession cinéraire ..... **350€**
columbarium (30 ans)
Concession cinéraire ..... **500€**
columbarium (50 ans)
Concession cinéraire ..... **80€**
cavurne (30 ans)
Concession cinéraire ..... **120€**
cavurne (50 ans)
Dispersion des cendres ..... **40€**
jardin de dispersion
Séjour en caveau provisoire ..... **10€**
par jour, au-delà de 6 jours

Délibération du 18 juin 2019

Restaurant scolaire

- **Enfant tarif normal** ..... **3,30€**
- **Enfant tarif occasionnel** ..... **3,30€**
- **Enfant tarif occasionnel** ..... **3,90€**
  (non inscrit dans les délais)
- **Repas non annulé** ..... **3,30€**
- **Adulte** ..... **4,90€**

Délibération du 12 juillet 2022

Garderie

- **La demi-heure** ..... **0,70€**
- **L'heure** ..... **1,40€**
- **Petit déjeuner et goûter** ..... **Gratuit**
- **Dépassement d'horaire** ..... **5€**
  (après la fermeture par ¼ d'heure commencé)

Délibération du 12 juillet 2022

Un bilan et un nouveau mandat de jeunes élus !

Les 2 années de mandat de nos jeunes élus ont été riches en projets ! Nous sommes fiers de leur investissement.
Durant l'année 2023, les petits citoyens ont pu :

- **Participer à la visite de l'hôtel du Département** au mois de février accompagnés d'un de leur camarade d'école. Ce déplacement était pour les jeunes élus une manière ludique et immersive de découvrir les missions des élus du territoire.
- **Réaliser l'embellissement du poste de transformation EDF rue de Beauvoir**. Un projet ludique, utile et créatif qui a été une vraie réussite. L'opération a été financé par 3 entités : ENEDIS et SYDEV à hauteur de 333,33 € chacun et la mairie 797.84 € HT.
- **Installer du mobilier** extérieur moderne et très coloré dans la cour de l'école grâce au don du foyer Rural (2 700 €).
- **Organiser une journée citoyenne de ramassage des déchets** dans le cadre de l'opération 'Nettoyons la nature' des centres LECLERC au mois de septembre. Pas moins de 100 kg de déchets ramassés ! Cette action a été combinée avec une matinée binette au cimetière avec la participation des triolais volontaires.
- **Renouveler leur participation à la décoration extérieure de la commune pour les fêtes de Noël**, une initiative qui avait été hautement appréciée par nos commerçants. La boîte aux lettres du Père Noël a également retrouvé sa place près de l'école et les lettres des enfants se sont multipliées. Le secrétariat du père Noël a dû s'activer et a apporté une réponse personnalisée à chaque enfant.



Visite de l'hôtel du Département.



Embellissement du poste de transformation EDF.



Installation de mobilier extérieur moderne et coloré.





Journée citoyenne de ramassage des déchets.

Les deux années sont passées très vite et il a fallu repartir en campagne pour le prochain mandat 2023-2025. Enthousiastes, 7 de nos anciens élus ont souhaité renouveler leur candidature et 2 nouveaux triolais ont rejoint l'équipe du conseil municipal des jeunes. Une première réunion a eu lieu le 21 novembre avec un listing des nouveaux projets et de belles propositions à concrétiser !
9 élus mandat 2023-2025: Candyce, Rosy, Ilonna, Anaé, Nino, Maho, Manon, Capucine et Lilou.

Le conseil municipal des jeunes vous souhaite une très bonne année 2024 !



Nouvelle équipe du conseil municipal des jeunes.

Accompagner la future génération

La commission école-périscolaire

En 2023, la commission a continué son travail d'accompagnement et de suivi des besoins et demandes scolaires et extrascolaires pour **le bien vivre de nos petits triolais à l'école 'les 3 îles'**.



Elle a principalement veillé cette année à **réévaluer l'organisation des services scolaires** lors du recrutement de la nouvelle cantinière. En effet, les effectifs grandissants à la cantine et à la garderie nous amènent à réfléchir sur l'encadrement des enfants. Il était important de répartir le personnel pour le bien être et la sécurité des écoliers. Un renfort a été ajouté pour la surveillance des tout-petits pendant la pause méridienne et Séverine BOURSEGUIN accompagne dorénavant les enfants à la garderie avec Céline BARDIN de 16h30 à 17h30. Une répartition du temps de nettoyage des locaux de l'école a également été nécessaire, il est couplé avec le temps de nettoyage des sanitaires du camping. Cette réflexion a permis de **pérenniser un poste d'agent entretien** à la mairie occupé par Laure JARRY.

Sous pilotage de la directrice de l'école, une réflexion sera menée cette année dans le cadre du projet **NEFLE** (Notre Ecole Faisons-La Ensemble). Le projet peut porter sur des **thèmes variés : aménagement** (classe flexible, cours de récréation, école du dehors), **numérique, arts, lecture, sciences, ludopédagogie...** L'attention portera sur la rénovation et/ou l'amménagement de la cour de l'école primaire. Pour être validé, un projet doit viser à améliorer la réussite, le bien-être des élèves et/ou à réduire les inégalités scolaires, il doit apporter une réponse nouvelle et innovante. Ainsi, une démarche de concertation devrait se mettre en place entre les différents acteurs accompagnants quotidiennement les écoliers des 3 îles.

La commission a vocation également d'accompagner le CMJ dans ses projets.

Suite à l'augmentation des effectifs à la cantine : le double service mis en place, le renfort de personnel méridien, la collaboration avec notre commerce PROXI et SURTOUT l'investissement complet des agents de restauration ont permis de ne pas augmenter la facturation des repas pour cette année 2023. Malgré l'inflation, l'équipe a su **tenir les coûts** et la **qualité des assiettes** de vos enfants. Bravo ! Au vu du contexte actuel, il sera certainement difficile de garder ce cap une année supplémentaire mais nous veillerons à **maintenir les efforts** pour ne pas peser sur le portefeuille des parents et impacter sur la qualité des assiettes de nos enfants des 3 îles.





Ecole publique les 3 îles

Encore une année scolaire riche en projets !

Comme chaque année les élèves pourront assister à de beaux spectacles financés par la communauté de communes.

La classe de CM1/CM2 participera à un projet sur le traitement des déchets avec TRIVALIS.

Les élèves du CP au CM2 participeront à un grand projet dans les réserves Naturelles de St Denis du Payré, l'Aiguillon la Presqu'île et Champagné les Marais. Au programme : visite des réserves, observation de la faune et de la flore (une fois par saison.)

Pour poursuivre le projet **CHAISSAC** de l'année dernière, **les élèves du CP au CM2** visiteront l'Abbaye Ste Croix aux Sables d'Olonne en Janvier 2024 pour observer les œuvres de cet artiste aux multiples talents ! Exposition du.....

Le marché de Noël a eu lieu le **dimanche 10 décembre**. Les élèves ont réalisé de multiples décorations de Noël qui ont été vendu au profit de la coopérative scolaire !

Toute l'école continuera le travail autour de la **prévention du harcèlement scolaire et la coopération**. Toutes les classes mèneront des ateliers autour de la coopération inter-classes.

Nouvelle participation au projet **« La Grande Lessive ».** Deux fois par an, les élèves et les habitants de la commune sont invités à réaliser des œuvres autour de thèmes définis. La première édition fut un réel succès sur le thème de l'eau ! La seconde aura lieu au printemps 2024.

D'autres projets viendront s'ajouter au fur et à mesure de l'année (musique, sport, Ciné-Jeunes, sortie vélo pour les CM, etc.)

Les inscriptions des enfants nés en 2021 pour la rentrée de septembre 2024 sont ouvertes.
Une adaptation sera proposée aux enfants après les vacances de printemps (deux matinées non consécutives). De même, un accueil sera proposé le jour de la pré-rentrée afin que les enfants puissent être accueillis sereinement le jour de la rentrée. La directrice

Banc de l'amitié installé et peint par un parent d'élèves.







CHAISSAC



la grande lessive du 19 octobre 2023.

Développer l'économie touristique

Camping "Les Iris"



L'année 2023 montre **un bilan positif de la saison touristique** malgré une ouverture différée du camping au 14 avril suite aux intempéries hivernales.

L'ouverture élargie des sanitaires dès les ponts du mois de mai a permis l'accueil des vans et fourgons aménagés mais non équipés de douches et toilettes. Le camping est d'ailleurs référencé sur l'application **Van Night**.

L'analyse de la fréquentation confirme une saison réussie avec un **taux de fréquentation de 36 % sur le mois de juillet et de 60 % sur le mois d'août**.

Le camping a affiché complet sur la période du 8 au 14 août. Pour la seconde année consécutive, la clientèle étrangère est en progression, 13,6 % contre 11% en 2022, principalement des néerlandais.

Les 2 agents communaux ont fortement contribué à l'aménagement du camping en avant saison avec l'installation de points rencontres équipés de table de pique nique et de barbecues. Ces lieux conviviaux ont été appréciés par nos campeurs, en particulier les cyclistes lors de leur escale. Un nouveau local poubelles a été créé près de l'entrée afin de faciliter les collectes.

Le traditionnel concours de pêche du 14 juillet a réuni 22 participants dont 7 enfants. Celui ci s'est clôturé par la remise de lots offerts par nos commerçants et artisans que la commune remercie.







Quelques travaux sont prévus avant l'ouverture 2024 :

- l'élargissement des chemins
- la pose supplémentaire de 2 bornes électriques
- l'installation d'une table de pique nique au fond du camping
- la pose d'une nouvelle clôture pour valoriser l'accès au terrain de tennis et de boules
- la signalétique interne du camping

A l'étude : Poursuivre des investissements au sein des sanitaires afin de réduire les factures énergétiques en installant un éclairage LED et une nouvelle production d'eau chaude.

Camping ouvert du 1er avril au 30 septembre 2023
Tarifs par saison, électricité comprise :
Du 1er avril 2024 au 30 juin 2024 : 13,00 € / nuit
Du 1er juillet 2024 au 30 septembre 2024 : 15,00 €/nuit
Parking 5h + services (vidange des camping-cars et remise en eau de leur cuve) : 6 € pendant toute la période d'ouverture
Campeur sans véhicule : 7 € /nuit
Taxe de séjour du 01/01/2024 au 31/12/2024 : 0,44 €/nuit

Quelques chiffres comparatifs	2022	2023
Nombre total de nuitées	1937	2292
Nombre de nuitées en juillet	284	505
Nombre de nuitées en août	714	840
Nombre de nuitées en septembre	275	338

PMU à l'AMI TEMPS

Du nouveau au café l'ami temps : point de vente PMU à partir d'avril 2024 !
Qu'est-ce que le PMU ?
Le PMU est un Groupement d'Intérêt Economique, créé par les Associations qui organisent les courses de chevaux (Sociétés de Courses) pour gérer les paris hippiques, sous une forme de pari sportif mutuel. Le PMU n'a aucun intérêt propre dans les résultats des courses, et les enjeux sont répartis entre les parieurs gagnants après déduction des prélèvements légaux revenant à l'État et aux Sociétés de courses hippiques pour leurs investissements.



Renforcer des liens intergénérationnels

Chorale solidaire

Le 07 mai dernier, l'église Saint Jean était comble et vibrait au son des **76 choristes** lors du concert organisé au profit **RETINA** France. « Les triolets » et «la Chanterelle Angloise» d'Angles se sont ainsi accordés pour répondre à l'appel au rassemblement de chorales **au profit de la recherche médicale en ophtalmologie :** mille chœurs pour un regard.



Ce moment mélodieux, **au service de la solidarité**, a permis de sensibiliser le public aux maladies de la vue et l'organisation d'un don.



Mille chœurs pour un regard

« Mille choeurs pour un regard » est devenu le premier événement choral dans notre pays. Il permet au plus grand nombre de chorales et de choeurs, seuls ou rassemblés, de chanter bénévolement leur répertoire lyrique, sacré, populaire ou classique à l'occasion de concerts donnés dans toute la France au profit de RETINA FRANCE. Ces concerts permettent de financer des programmes et bourses de recherche et de mieux faire connaître au public les maladies de la vue.

Placé sous le haut patronage des Ministres de la Culture, de la Santé et de l'Education Nationale, Mille choeurs pour un regard réunit de nombreuses chorales qui, dans toutes les régions de France, se regroupent chaque année pour donner des centaines de concerts entre le 1er mars et le 31 mai de l'année en cours.

Distribution de présents aux ainés

Pour la troisième année consécutive, l'équipe municipale a souhaité maintenir **la distribution de présents aux personnes âgées** de plus de 75 ans à domicile par les élus.

Cette année le panier garni, à l'effigie de la commune, est composé d'une bouteille de muscat et de gourmandises salés (fournis par PROXI) pour les hommes et d'une fleur pour ces dames !

Cette démarche permet de rompre un instant l'isolement des personnes âgées notamment en période de fêtes, elle est très appréciée par nos séniors et nous sommes ravis d'aller **à leur rencontre** et d'échanger quelques mots preuve **de notre soutien**.









Bien comprendre la redevance incitative

La Communauté de communes Sud Vendée Littoral a engagé un plan de réduction des déchets, avec pour action prioritaire le déploiement de la redevance incitative.

La redevance incitative est un mode de financement basé sur le volume de déchets produits. Elle remplacera à compter du 1er janvier 2026 la TEOM (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères), qui elle, est basée sur la valeur locative du logement.

Pourquoi ?

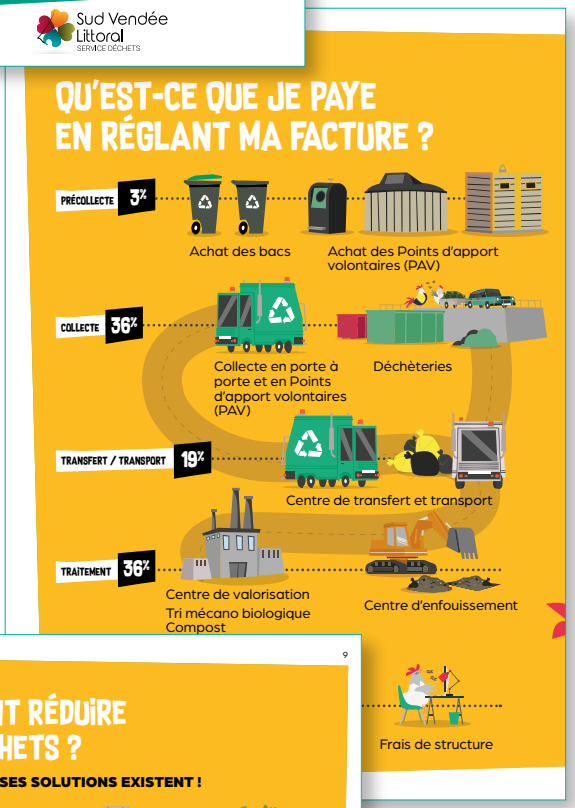
Cette évolution vers la redevance incitative a de multiples objectifs :

- Réduire le tonnage de nos déchets ménagers
- Améliorer notre pratique du tri sélectif
- Réduire notre impact environnemental
- Maîtriser notre facture



Les étapes de déploiement :







Comment sera facturée la redevance incitative ?

Une part fixe

Un forfait annuel comprenant un nombre de levées de bac d'ordures ménagères et un nombre de passages en déchèterie (nombre encore à déterminer)

Une part variable

En fonction du nombre de levées du bac d'ordures ménagères et de passages supplémentaires en déchèterie

2 factures par an : 1 à chaque fin de semestre

Ainsi, c'est en réduisant nos déchets que l'on peut maîtriser notre facture !

Les détails dans :
https://www.cc-sudvendeelittoral.fr/redevance-incitative/

Déchèteries : Les évolutions au 1er janvier 2024

Depuis le 1er janvier 2024, **une carte d'accès est obligatoire** pour déposer vos déchets dans les 10 déchèteries du territoire.
Si vous n'avez pas reçu votre carte d'accès, participez à l'enquête en ligne sur le site www.enquete9.com ou au 02 52 74 00 79, du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9h à 12h.Si vous avez rempli l'enquête après le 1er décembre 2023, pas d'inquiétude la carte est en cours de distribution dans votre boîte aux lettres.



A noter : Les horaires évoluent et fini les changements d'horaires de fermeture entre l'hiver et l'été !



A savoir : A partir du 1er janvier, les usagers devront contacter le service déchets de la communauté de communes pour toute dotation de bac, ou changement de bac à : dechets@sudvendeelittoral.fr ou 02 49 58 00 99.

Une naissance un arbre



UNE NAISSANCE UN ARBRE — Région PAYS de la LOIRE

De part son succès auprès des familles, le parrainage au programme **« Une naissance, un arbre »** pour les naissances 2021 à 2023, porté par le Conseil Régional a été renouvelé pour la seconde année consécutive.
Les plantations ont eu lieu le 25 novembre, au camping municipal en présence des familles et des élus pour les 5 naissances de 2022. Un budget de 500 euros a été octroyé pour l'achat de 5 arbres (2 saules blancs et 3 aulnes glutineux), du matériel de plantation et d'une plaque; la région apportant son soutien à hauteur de 15 euros par arbre.
Quoi de mieux pour symboliser une naissance que de planter un arbre, symbole de vie et de croissance !









Exposition photos dans l'église Saint-Jean-de-Triaize

Un autre regard sur la Passion du Christ

Après le Cloître de la Cathédrale de Luçon où elle a été présentée au public jusqu'à fin septembre, l'exposition photos commanditée par le diocèse et réalisée par un artiste photographe triolais : Antoine NOIRAN est prolongée dans l'église Saint-Jean-de-Triaize jusqu'à la fermeture de celle-ci, en cours d'année, en raison des travaux de rénovation qui vont être effectués.
Cette exposition d'Antoine Noiran qui présente au visiteur **un autre regard sur la Passion du Christ** est ouverte tous les jours de 09h00 à 17h00.

Que l'on soit croyant ou non, pratiquant ou non, elle mérite le détour pour apprécier **la qualité et l'atmosphère particulière** de cette œuvre.

Cette très belle exposition s'inscrit également dans le cadre du partenariat entre la municipalité et la fondation du patrimoine et des actions conduites pour promouvoir les travaux de rénovation de notre église, patrimoine architectural de notre commune avec son clocher à la forme si particulière, unique en Europe.











Les bonnes adresses de Triaize

ALIMENTATION BOUCHERIE CHARCUTERIE



• **Proxi :** 13 rue Nationale - **02 51 56 68 98**
Horaires hiver: du mardi au samedi de 7h30 à 13h00 et de 16h00 à 19h30. Dimanche de 7h30 à 13h00.
Horaires été: du lundi au samedi de 7h00 à 13h00 et de 15h00 à 19h30. Dimanche de 7h00 à 13h00.



APICULTURE

• **La miellerie du marais**, magasin dans la zone artisanale ZA les Hautes Pelées **02 51 56 57 27**
Horaires : du lundi au vendredi 14h à 18h

ARCHITECTE



• **Valérie RAVAUX PRÉZEAU :** Haras Célina - **06 11 83 58 37**

ASSISTANTES MATERNELLES



• **Céline BARDIN**, 19 rue de la Fontaine.
• **Emilie BRAC,** 5 rue de la Fontaine
• **Susana DA SILVA GOMES**, 12 rue de l'Hôpital.
• **Romane HERVANT,** 54 Grande rue
• **Laurence ORGERIT**, 6 bis rue de la Fontaine.
• **Mélinda ROBERGEAU**, 4 Clos du Chêne Vert.
• **Karine VALIN**, 27 rue de la Fontaine.
• **Angélique VÉDRIT**, 14 rue de la Maratte.

BAR TABAC PRESSE



• **L'Ami Temps :** 3 Grande Rue - **02 44 39 51 56**
Ouvert du lundi au samedi de 7h à 14h et de 16h à 20h
Dimanche et jours fériés de 7h à 14h
Fermé le jeudi



BIEN ETRE

• **Amma Source Reiki :** massage amma assis et développement personnel.
2 impasse Bernier - **06 03 43 51 44**

CENTRE ÉQUESTRE



• **Les Écuries Triolaises :** La Muloterie, 64 Grande rue
06 07 05 04 82 - **02 28 14 09 66**



CHAUDRONNERIE

• **PÉPIN Père et Fils :** Z.A. des Hautes Pelées
02 51 56 17 17

COIFFURE À DOMICILE *(SUR RENDEZ-VOUS)*



• **Adé'Coiff :** rue du Puits de la Vieille - **06 78 91 69 54**
• **L'Hair du temps :** rue du Courseau - **06 86 82 97 00**
• **Smiley coiffure :** rue du Courseau - **07 88 08 85 46**

CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

• **SICOM :** Z.A. des Hautes Pelées - **02 51 56 11 51**

ÉLECTRICITÉ



• **Jean-Marie MONNIER:** 26, rue des Moulins - **06 99 86 80 48**
• **Vincent GABORIEAU :** 27 Grande Rue - **06 20 71 20 58**
• **S.T.E. 85 :** Z.A. des Hautes Pelées - **06 86 10 04 92**

Les bonnes adresses de Triaize

ESTHÉTIQUE



- **Laur' d'un instant :** Esthéticienne et prothésiste ongulaire. **06 23 82 10 78**
- **Jolly's ongles :** prothésiste ongulaire **06 86 82 97 00**

GARAGE



- **Camping car auto services :** Z.A. des Hautes Pelées - **02 51 27 72 43** - **06 60 27 94 51**
Horaires: Du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.
Samedi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 • campingcarautoservices@orange.fr
- **Garage AD :** Z.A. des Hautes Pelées - **02.44.39.17.68**
Horaires: Lundi de 14h00 à 17h30. Mardi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h.
Samedi 8h30 à 12h00 • augrinetautomobile@gmail.com
- **WEST COAST AUTO :** Déplacement et réparations à domicile - **06 10 83 47 48**
contact@westcoastauto.fr

INGÉNIERIE AUTOMOBILE

- **DYNAMI-SIM, Yannick HUBERT :** rue de l'industrie - **06 07 35 69 59**

CONSEILLER IMMOBILIER



- **Jean-Yves GODREAU :** 2 bis rue de l'industrie - **07 82 63 54 15**

LOCATION DE BARQUE ET CANOE



- **Le Tri Mar :** rue du stade - **06 79 97 44 78**

LUTTE NUISIBLES

- **Anti-Nuisibles 85 :** 2 bis rue Nationale - **07 86 26 14 41**

MAÇONNERIE



- **SARL PACAUD Frères :** ZA les Hautes Pelées - **02 51 27 82 72**
- **Jules PAYSAGE** 10 rue de la Fontaine - **06 23 22 49 26**
- **Emmanuel THOUZEAU :** 30 rue de la Fontaine - **06 83 06 84 12**

PAYSAGISTE



- **Marc PERCOT :** 38T rue Nationale - **02 51 29 02 43**

PEINTURE



- **Fabrice HÉLY :** rue Poussepenille Prolongée - **06 86 87 50 53**
- **Johnny LASNIER :** 41 rue des moulins - **06 50 79 15 27**

PHOTOGRAPHE



- **Antoine NOIRAN :** 4 rue du Courseau - **06 72 93 99 82**

PLOMBERIE



- **Michel GIRAUDET :** 16 rue de la Maratte - **06 88 74 17 09**
- **GT Combustion :** Les Portes - **02 51 28 29 44**
- **SARL A. ROSSIGNOL :** 11 rue des Anciens Combattants - **07 84 55 25 26**

RELOOKING DE MEUBLES

- **Les Patines de Mélusine :** Le Guichet **06 72 12 28 71**

RESTAURANT

• **La Petite Gare :** 41 Grande Rue - **02 51 97 90 41** - **06 74 83 25 39**
Horaires : ouvert le midi du lundi au samedi et le dimanche sur réservation
ouvert le soir : le vendredi et samedi – vente à emporter le soir du lundi au samedi

SERVICES COUTURE ET MÉNAGE

• **TSM : 06 48 35 51 03**

TERRASSEMENT ET AMÉNAGEMENT

• **BNTP : 06 13 30 85 75**

TRAVAUX AGRICOLES

• **ETA Landais "SNC" :** La Duranderie **06 50 10 20 83** ou **06 66 18 75 56**

VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE

• **Pierre GABORIEAU :** La Barbière - **06 08 86 10 49**

VENTE CHEVAUX ÉLEVAGE

• **HARAS CELINA :** Guillaume PRÉZEAU **02 51 27 97 12**

VIDANGE FOSSE, CURAGE

• **GIRAUD Environnement : 06 82 50 46 11**

ZINC COUVERTURE

• **Thierry CHARRIER :** Rue des Moulins **06 15 82 63 67**
• **CHARRIER Couvertures :** 1 bis rue de Beauvoir **06.73.16.55.56**

Médecin de garde	Docteur Rimbaud Sylvain	Pharmacie de garde
116 117	02 51 29 06 93	32 37

ET SI VOUS HÉBERGIEZ UN JEUNE POUR QUELQUES SEMAINES ?

La Communauté de communes Sud Vendée Littoral lance le dispositif Hébergement Temporaire chez l'Habitant (HTH) avec l'association Escalesouest.



L'accès au logement est une vraie problématique sur notre territoire pour **les jeunes étudiants, apprentis, salariés en mobilité professionnelle, saisonniers ou stagiaires âgés de 15 à 30 ans.**

Le dispositif d'Hébergement temporaire chez l'Habitant (HTH) vise à permettre aux jeunes de trouver un hébergement pour une courte durée, que ce soit quelques jours ou quelques semaines. Il s'agit d'une assistante temporaire, un coup de main précieux lorsqu'ils ont besoin d'un hébergement ponctuel.



Les propriétaires peuvent devenir hébergeurs avec ce dispositif. **Il suffit d'avoir une chambre meublée disponible, avec un accès à une salle de bains et à la cuisine.** L'hébergeur choisit les périodes au cours desquelles il souhaite mettre à disposition sa chambre.

Il recevra une indemnité de séjour, repas non compris, de 15 € par nuit, dans la limite de **270 € par mois** du 1er avril au 31 octobre et de 17 € par nuit dans la limite de **290 € par mois** du 1 novembre au 31 mars.

L'Association Escalesouest, mandatée par la Communauté de communes, est l'intermédiaire entre les hébergeurs et les jeunes bénéficiaires du dispositif. Elle établit avec les hébergeurs une convention définissant les conditions d'accueil. Elle est présente tout au long de la mise à disposition de la chambre.

Pour toute question sur ce dispositif, contacter l'association Escalesouest au **02 51 05 34 24.**

Ces Services Sociaux qui vous entourent

Actif emploi
Association destinée à favoriser le retour à l'emploi durable des personnes, à travers différentes missions de travail telles que du petit bricolage, jardinage, garde d'enfants de plus de 3 ans, entretien de la maison, aide au déménagement... (CESU préfinancés, réduction d'impôts)
www.actif-emploi.com
02 51 27 95 59 - actiflucon@actif-emploi.com

Prestations familiales, allocations logements...
Caisse d'Allocations Familiales
23 rue Jean Gabin - 85400 Luçon
Tél: 3230 - www.caf.fr
La CAF reçoit ses allocataires sur RDV le jeudi après-midi.
Un travailleur social est accessible dans ce point d'accueil (uniquement sur RDV).
Libre accès le jeudi matin de 9h à 12h.

La Mission Locale Sud Vendée
Accompagnement personnalisé des jeunes entre 16 et 25 ans, sortis du système scolaire avec ou sans diplôme. Aide sur l'orientation ou la réorientation, l'emploi, l'accès à la formation, la vie quotidienne. Permanence à Luçon, Saint-Michel-en-l'Herm
Rendez-vous au 02 51 51 17 57 – contact@mlsv.fr

France Services
Aide au numérique, accompagnement dans toutes vos démarches en ligne (dans les domaines de l'emploi, la santé, le logement, la famille, la mobilité, les droits, les démarches pour les pièces d'identité ou les cartes grises et permis de conduire ...). Libre accès des outils informatiques (ordinateurs, scanners, photocopieuses). France Services propose également un service en itinérance sur le territoire.
France Services
43 bis rue du 11 novembre - 85450 Chaillé les Marais
Tel : 02 51 56 70 88 - 06 31 90 67 53
Lundi, mardi et mercredi : 13h45 à 17h45 - Jeudi : 8h15 à 12h15
Vendredi : 8h45 à 12h45 puis de 13h45 à 17h30
franceservices@sudvendeelittoral.fr - adresse mail commune pour les 2 sites
NOUVEAU : Permanence à Luçon 14 place du Général Leclerc.
Tel: 02 51 56 70 88
Lundi et mercredi : 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.
Mardi et vendredi: 9h à 12h30.
Jeudi: 14h à 17h.

Services à la personne
(ménage, garde d'enfants, jardinage), aide à domicile...
ADMR Littoral
9 rue de l'Église - 85580 Saint-Michel-en-l'Herm
Tél: 02 52 61 47 47
maraislittoral@admr85.org
Accueil physique et téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h.

L'Udaf de la Vendée
Services aux familles et aux personnes vulnérables

L'Udaf 85 **accueille, informe et accompagne** les familles et les personnes en situation de vulnérabilité dans leur quotidien.

Point Info Famille
Ouvert à tous, le Point Info Famille est un lieu d'accueil, un service téléphonique ou en ligne : d'écoute, d'accueil et d'information sur les droits et les démarches administratives dans tous les domaines de la vie quotidienne de votre famille ; d'orientation vers les dispositifs d'aide les plus adaptés à vos besoins.
Contact : pointinfofamille@udaf85.fr - **02 51 44 37 02**

Un Jour Part'âgé
Service d'animation pour les personnes âgées destiné à rompre l'isolement et favoriser le lien social. Mise en place de transports pour les personnes ayant des difficultés de mobilité.
Le lundi après-midi à L'Aiguillon-sur-Mer (à l'accueil de loisirs L'Escale des Mousses) tout au long de l'année.
Tarif : 5 € la séance ;
8 € par couple (transport, activité et goûter inclus)
1ère séance gratuite
Inscription auprès de la Fédération départementale Familles Rurales de Vendée :
02 51 44 37 60 / 06 52 44 96 79
Email : unjourpartage@famillesrurales85.org

Nids aidants
Plateforme d'accompagnement et de répit en Vendée pour les aidants de proches en perte d'autonomie pour tout ou une partie des actes de vie quotidienne. Ecoute, soutien, information, ateliers collectifs (Sophrologie, gym douce, art thérapie...) et formations des aidants afin de mieux comprendre la maladie de votre proche. Gratuit
06 08 34 71 01
Pfr.sudvendee@lna-sante.com

Infirmières (prises de sang, vaccins), prévention...
Association du Centre de Soins infirmiers du secteur de Saint-Michel-en-l'Herm
9 rue de l'Église - 85580 Saint-Michel-en-l'Herm
Tél: 02 51 30 22 30 - www.acsm-centre-soins-infirmiers.com
Prise de RDV par téléphone (N'hésitez pas à laisser un message avec vos coordonnées).
A domicile, tous les jours de 7h30 à 12h30 et de 17h30 à 19h30

Allo Écoute Parents
UNE ECOUTE TELEPHONIQUE PONCTUELLE, ANONYME ET GRATUITE, PAR DES PROFESSIONNELS, pour les soucis du quotidien avec les enfants (quel que soit leur âge), et les questions dans la relation parentale (comportements qui inquiètent, communication difficile, trouver sa place de parent, ...) pour se rassurer, élargir son point de vue, chercher ensemble des solutions. L'anonymat est respecté : les parents qui appellent ne donnent pas leur identité. **Ce service est disponible pour tous les parents Vendéens au 02 51 06 31 44.**

Parrainage de proximité
Si vous souhaitez donner du temps à un enfant pour l'aider à grandir, nous pouvons vous aider à devenir parrain ou marraine.
Contact : parrainagedeproximite@udaf85.fr - **06 09 34 44 85**

Conseil conjugal et familial
Contact : conseilconjugaletfamilial@udaf85.fr - **02 51 44 37 03**

Espace vie affective et sexuelle pour les jeunes de 12 à 25 ans
Contact : evars@udaf85.fr - **06 68 97 56 01**

Médiation familiale
Contact : mediationfamiliale@udaf85.fr - **02 51 44 78 99**

Education budgétaire
Contact : pcb@udaf85.fr - **02 72 78 20 08**

Information et soutien aux tuteurs familiaux
Contact : istf@udaf85.fr - **02 51 44 37 16**

Nouveau : Un logement d'urgence de proximité a ouvert à Luçon.
Son adresse est tenu secrète, il s'agit d'un partenariat entre l'état, le Département et la communauté de communes.

SOS Femmes Vendée
Assurer des permanences délocalisées en direction des femmes victimes de violences conjugales
02 51 47 77 59
http://www.sosfemmesvendee.fr
https://fr-fr.facebook.com/SosfemmesVendee/
24h/24. Appel confidentiel, anonyme et gratuit.



























Directeur de la publication :
Guy BARBOT, Maire
Responsable de la rédaction :
Commission Information
& Communication
Aurélie DRENEAU, Gilles TAUPIER, Joël PIAUD
et Hélène HÉRITEAU
Réalisation maquette :
Antoine NOIRAN - Trait de marque
Crédits photos :
DR, Mairie de Triaize, collection des associations,
Antoine NOIRAN, StockAdobe (illustrations)
Impression : Imprimerie Yonnaise
Imprimé à 670 exemplaires